



# Première biennale de l'inclusion des enfants de 0 à 17 ans

## Jeudi 21 novembre 2024 -Bourg en Bresse-

### L'inclusion sociale à l'épreuve du terrain

**Intervention de Salvatore Marteddu**  
Docteur en sciences humaines et sociales  
Enseignant-chercheur



# Organisation conférence

- Vidéo d'introduction
- Evolution des paradigmes éducatifs portant sur les enfants à besoins particuliers
- Une société inclusive en devenir
- Indicateurs de la société inclusive en Europe
- Pour une inclusion sociale aboutie
- Conclusion



- Vidéo d'introduction

<https://youtu.be/NRa57OwkgI8>

Salvatore Marteddu



# 1 L'évolution des paradigmes éducatifs (1)

- Première définition du concept d'inclusion
- Présentation de l'intervenant
- Ce que dit la loi de l'inclusion
- Les différents paradigmes
  - Exclusif
  - Ségrégatif
  - Intégratif
  - Inclusif



## L'évolution des paradigmes éducatifs (2)

- Première définition du concept d'inclusion qui ne saurait se limiter au seul milieu scolaire

*« L'inclusion est définie comme la diversification de l'offre d'éducation et la personnalisation des expériences communes d'apprentissage,...] et que cela implique que les programmes, les parcours et l'enseignement tiennent compte, d'entrée de jeu, de la diversité des besoins de tous les élèves ».*



## L'évolution des paradigmes éducatifs (3)

### Présentation de l'intervenant : ses 4 vies

- Enseignant spécialisé pendant 10 ans
- Enseignant détaché à la Ligue de l'enseignement 71 pendant 21 ans
- Directeur des SEGPA de Mâcon pendant 9 ans
- Enseignant chercheur et formateur depuis 7 ans



## L'évolution des paradigmes éducatifs (4)

### Ce qui dit la loi

**9 décembre 1975** : déclaration des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées

**11 février 2005** : droits fondamentaux des personnes handicapées et définition du handicap

**26 avril 2023 - Conférence nationale du handicap** : égal accès au sport, culture, loisirs



## L'évolution des paradigmes éducatifs (5)

**Ce qu'est un paradigme** : approche particulière pour comprendre et définir, et expliquer un cadre de pensée.

**Paradigme exclusif** : jusqu'en 1909

Schématiquement, exclusion de la société des personnes en situation de handicap avec non-réalisation des droits sociaux de base garantis par la loi.

Le handicap relève dans un premier temps du châtiment divin puis de la faute des parents!



# L'évolution des paradigmes éducatifs (5 bis)



Salvatore Marteddu



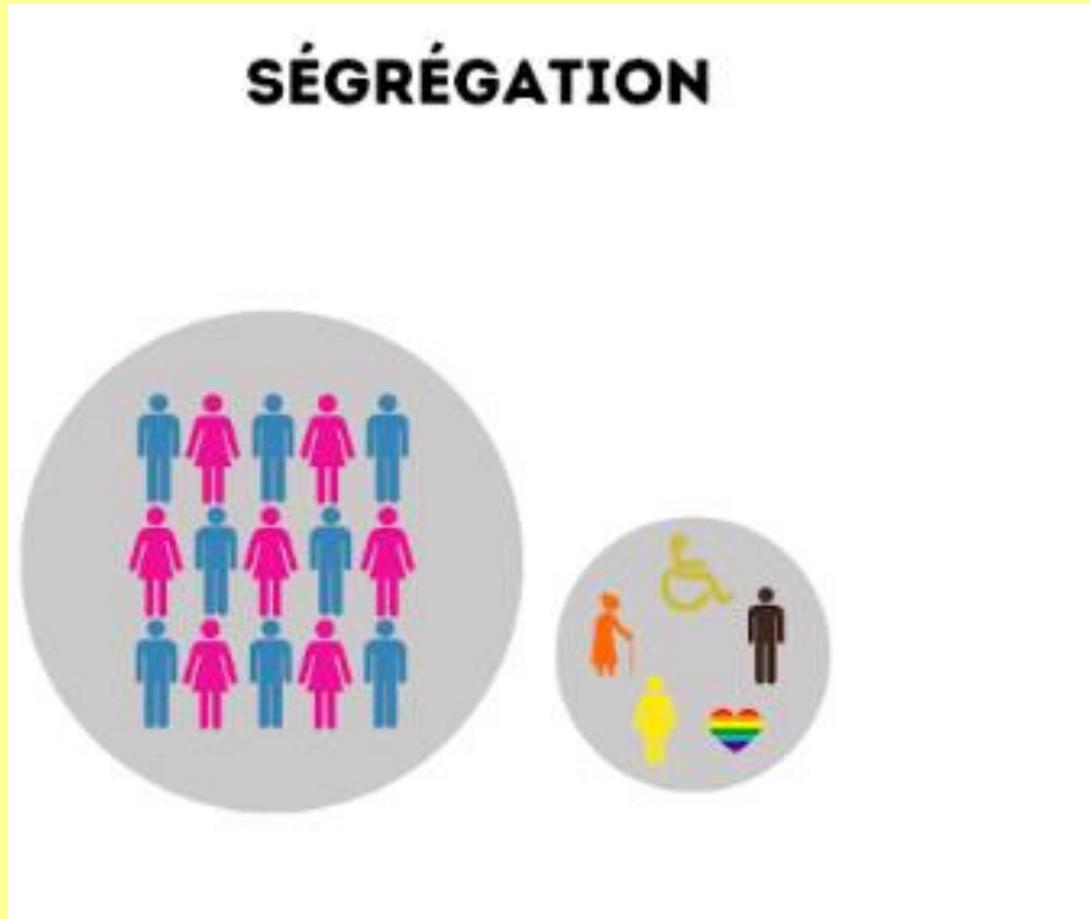
## L'évolution des paradigmes éducatifs (6)

**Paradigme ségrégatif : le droit à la scolarisation caractérisée par**

- mise en place des classes de perfectionnement et
- meilleure reconnaissance des établissements médico-sociaux.
- Mais séparation avec les autres élèves.
- Classes de perfectionnement = enfants relevant de la déficience intellectuelle légère
- Circulaire Berthoin = scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans = création des SES dans les collèges
- Inadaptation : absence de bonne intégration



# L'évolution des paradigmes éducatifs (6bis)



Salvatore Marteddu



## L'évolution des paradigmes éducatifs (7)

### Paradigme intégratif et inclusif : si proche et si opposé

**Intégration** : devenir membre d'un autre groupe plus vaste par l'adoption de ses valeurs et des normes de son système social

#### Deux conditions reposant sur

- Démarche individuelle
- Capacité collective à accepter les différences

#### Loi du 30 juin 1975

Affirme le principe de l'obligation éducative pour les élèves en situation de handicap soit en milieu spécialisé soit en milieu ordinaire

**In fine, les caractéristiques du paradigme éducatif intégratif sont l'adaptation d'individus "différents" à un système dit normal par le biais d'une pédagogie de l'adaptation...**

Salvatore Marteddu



## L'évolution des paradigmes éducatifs (8)

**Inclusion : ouvrir le droit à la singularité, à la différence, ne tolérant pas d'exclusion à la participation.**

- **Fait varier la norme pour y inclure toutes les singularités.**
- **S'appuie sur la loi de février 2005 :**
  - Droit à compensation
  - Sur le plan scolaire, permet à l'enfant en situation de handicap d'être inscrit en milieu ordinaire
- **Est centrée sur les conditions de l'environnement pouvant entraver ou favoriser les apprentissages ET nécessite une modification globale du fonctionnement scolaire et des pratiques éducatives.**



# L'évolution des paradigmes éducatifs (8bis)

**INTÉGRATION**



**INCLUSION**



Salvatore Marteddu



## L'évolution des paradigmes éducatifs (9)

### L'inclusion scolaire en Europe : approche différente selon les pays

- **Pays à approche distincte avec une plus forte scolarisation des enfants en classes spécialisées** : Belgique, Allemagne, Hongrie, République tchèque
- **Pays avec une plus forte scolarisation en milieu ordinaire** : Italie, Espagne, Portugal, Suède, Norvège, Islande
- **Pays à approche multiple** : France et Grande Bretagne  
Avec éducation spéciale d'une part et enseignement ordinaire d'autre part... Pour la France, évolution vers scolarisation en milieu ordinaire



## L'évolution des paradigmes éducatifs (9)

**L'inclusion scolaire en France : un bilan en demi-teinte pour Pierre MOSCOVICI, Président de la cour des comptes**

**Un remarquable progrès sur le plan quantitatif :**

- Effectifs ont triplé
- 3,7 milliards d'Euros investis
- Plus de 86 000 AESH en 2022

**Mais des faiblesses de mise en œuvre**

- coexistence entre le secteur scolaire et le secteur médico social à renforcer
- Manque global de données financières permettant une réelle évaluation
- .../...

**En conclusion provisoire, le paradigme éducatif inclusif nécessite de sortir de son cadre de référence, de ses habitudes...**

Salvatore Marteddu



## 2 Une société inclusive en devenir (1)

**l'école ne peut pas tout :**

- **Promouvoir un véritable service d'éducation**
  - Avec l'ensemble des acteurs concernés
  - En mettant l'enfant au cœur de ce service
- **S'appuyant sur les territoires**
  - Échelles pertinentes des interventions
- **et questionnant sans cesse les fondamentaux de nos institutions**



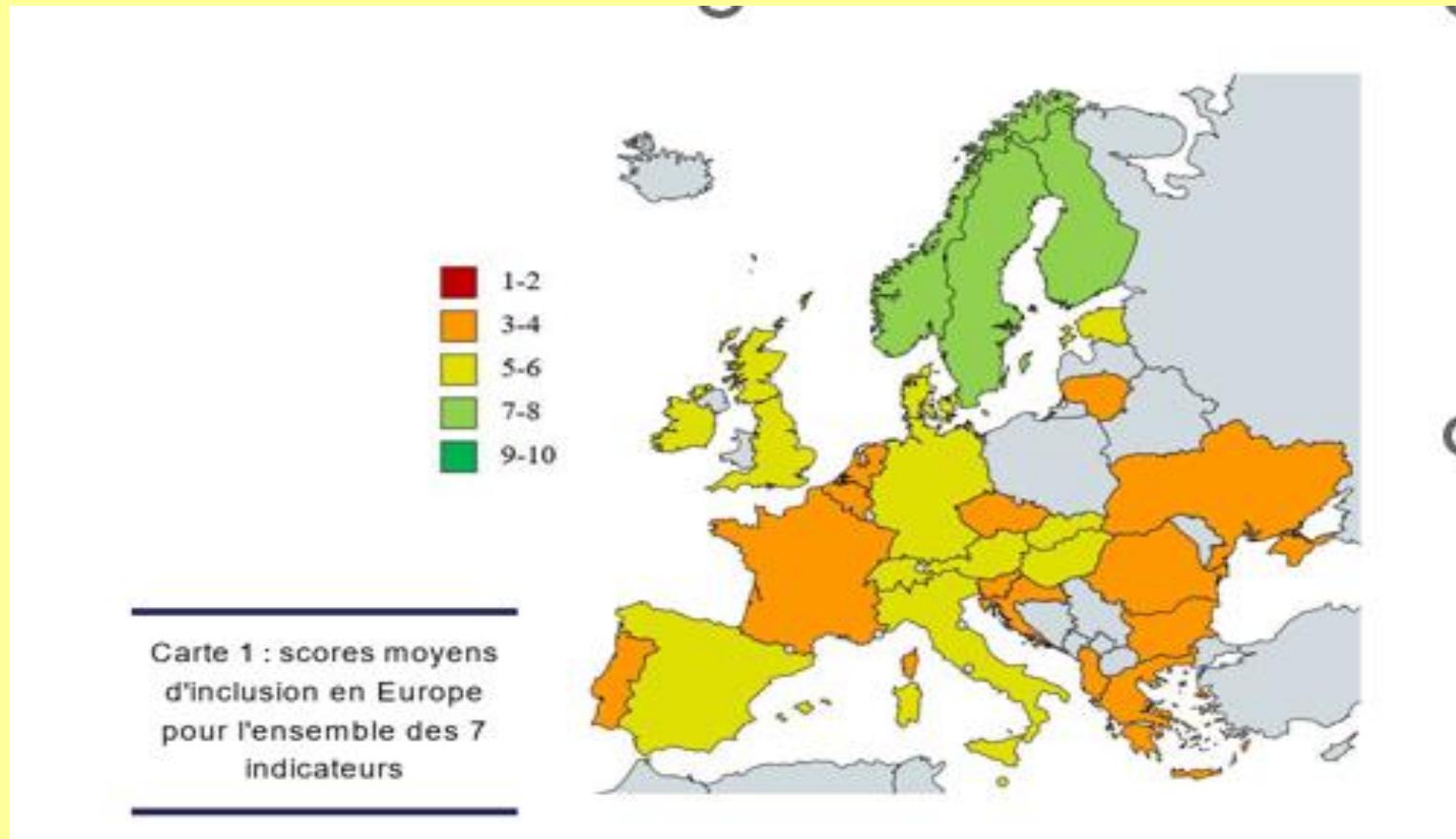
## Une société inclusive en devenir (2)

### Les 5 piliers d'une société inclusive (Cf Pr Charles GARDOU)

- **Vivre n'est pas exister**
- **Il n'y a ni vie majuscule, ni vie minuscule**
- **L'égalité n'est rien sans l'équité**
- **L'exclusivité de la norme, ce n'est personne; la diversité, tout le monde**
- **Nul n'a l'exclusivité du patrimoine humain**



### 3 Ce que les indicateurs d'inclusion disent en EUROPE (1)

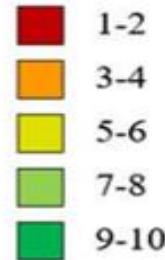


**Meilleurs scores en Europe scandinave**

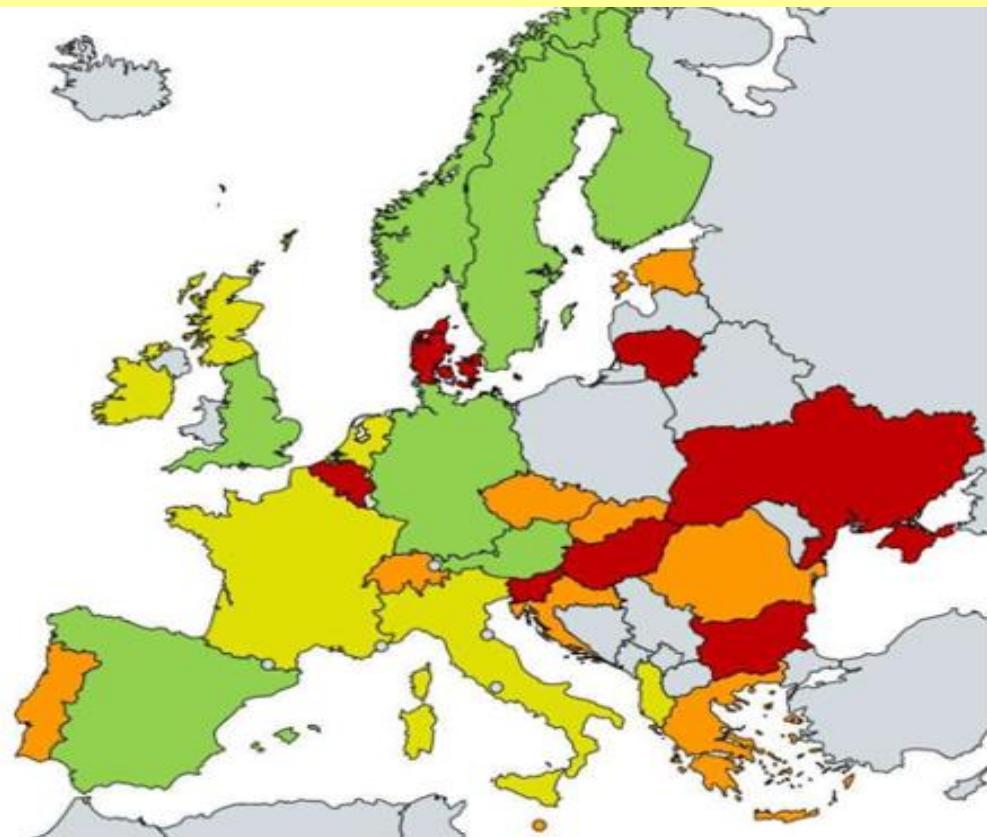
Salvatore Marteddu



## Ce que les indicateurs d'inclusion disent en EUROPE (2)



Carte 2 : scores des indicateurs d'inclusion sur de droit de décider et le droit de vote

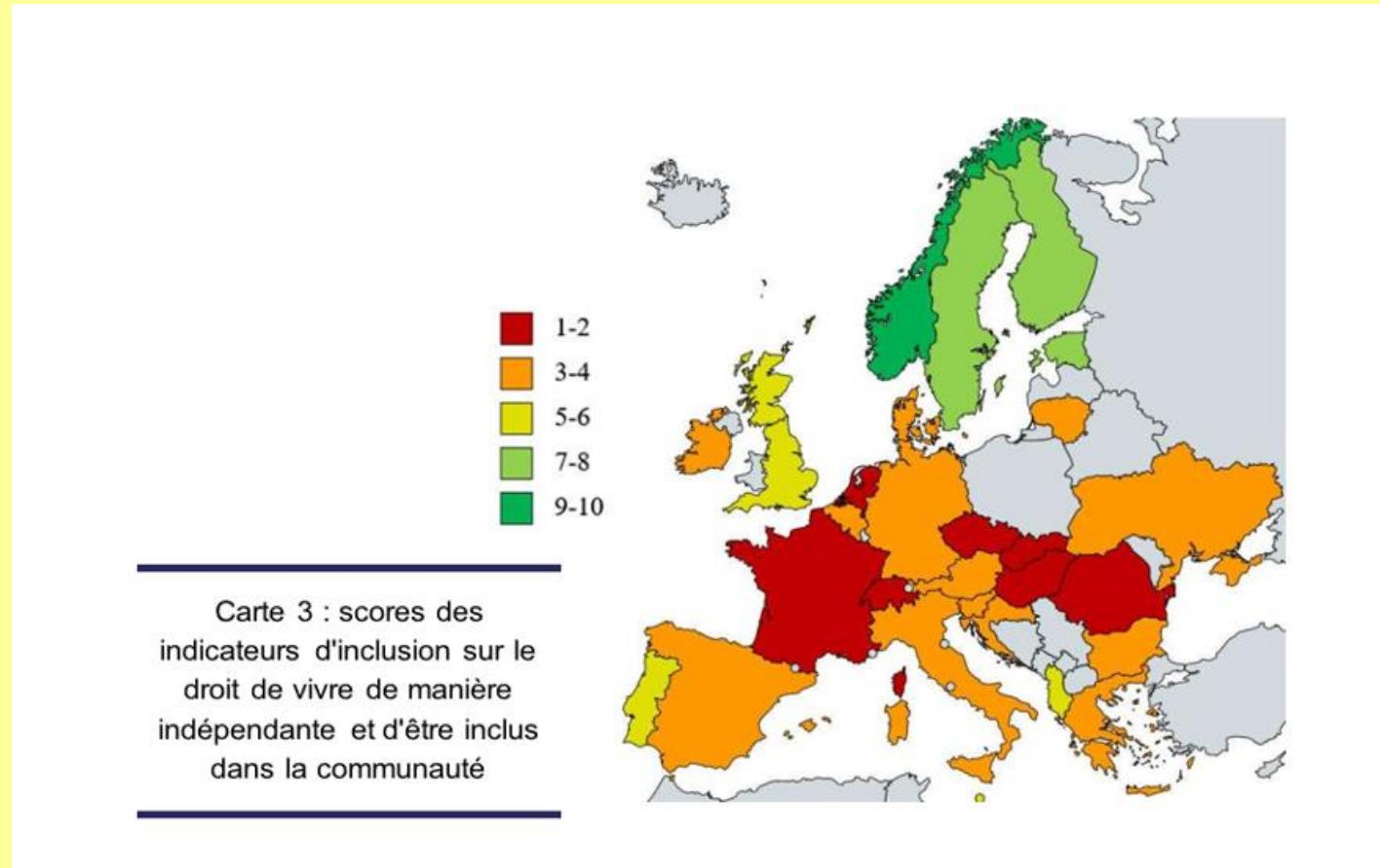


**Seuls 5 pays se distinguent**

Salvatore Marteddu

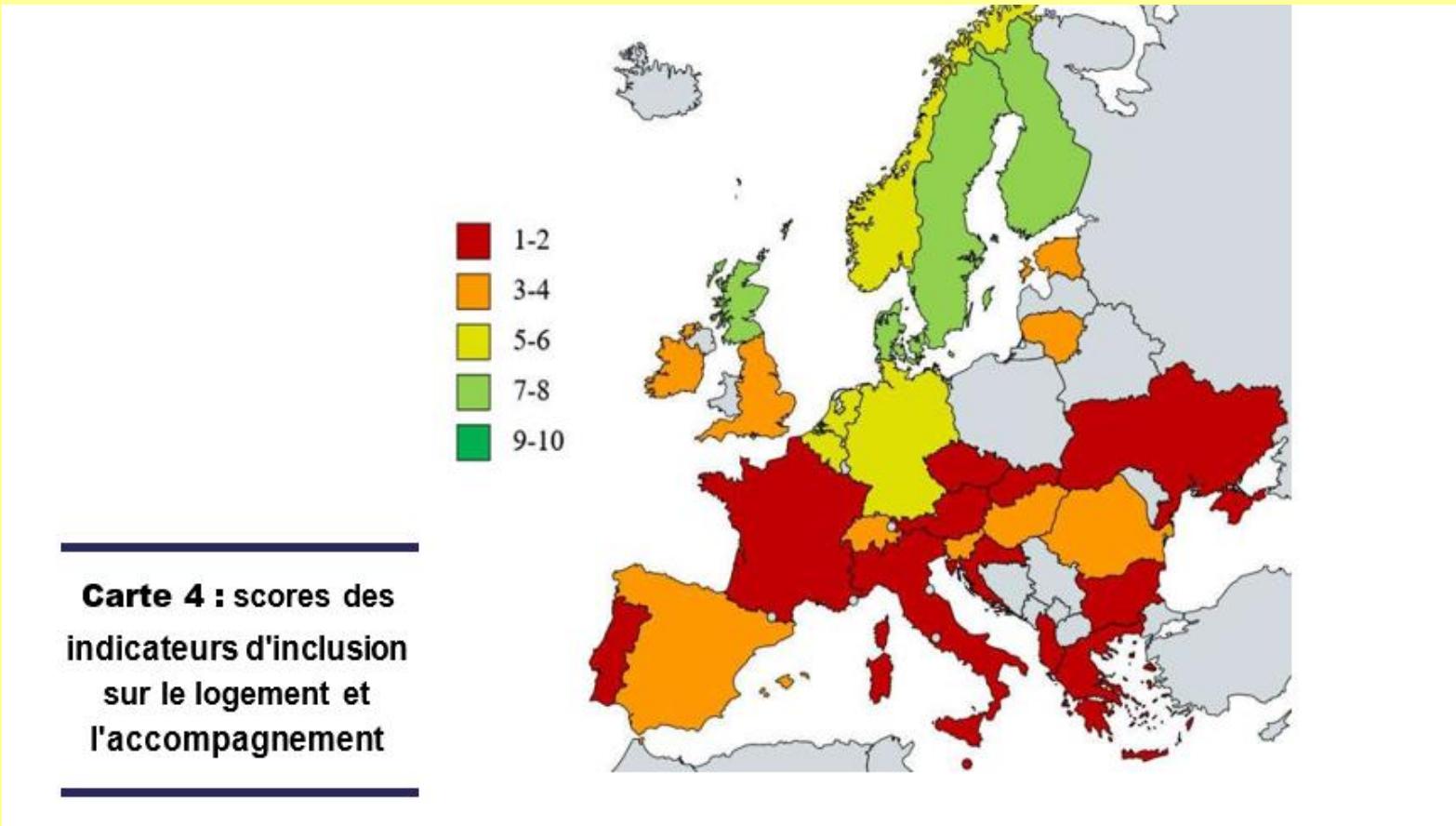


## Ce que les indicateurs d'inclusion disent en EUROPE (3)



**16 pays ont mis en place un plan de désinstitutionnalisation**  
Salvatore Marteddu

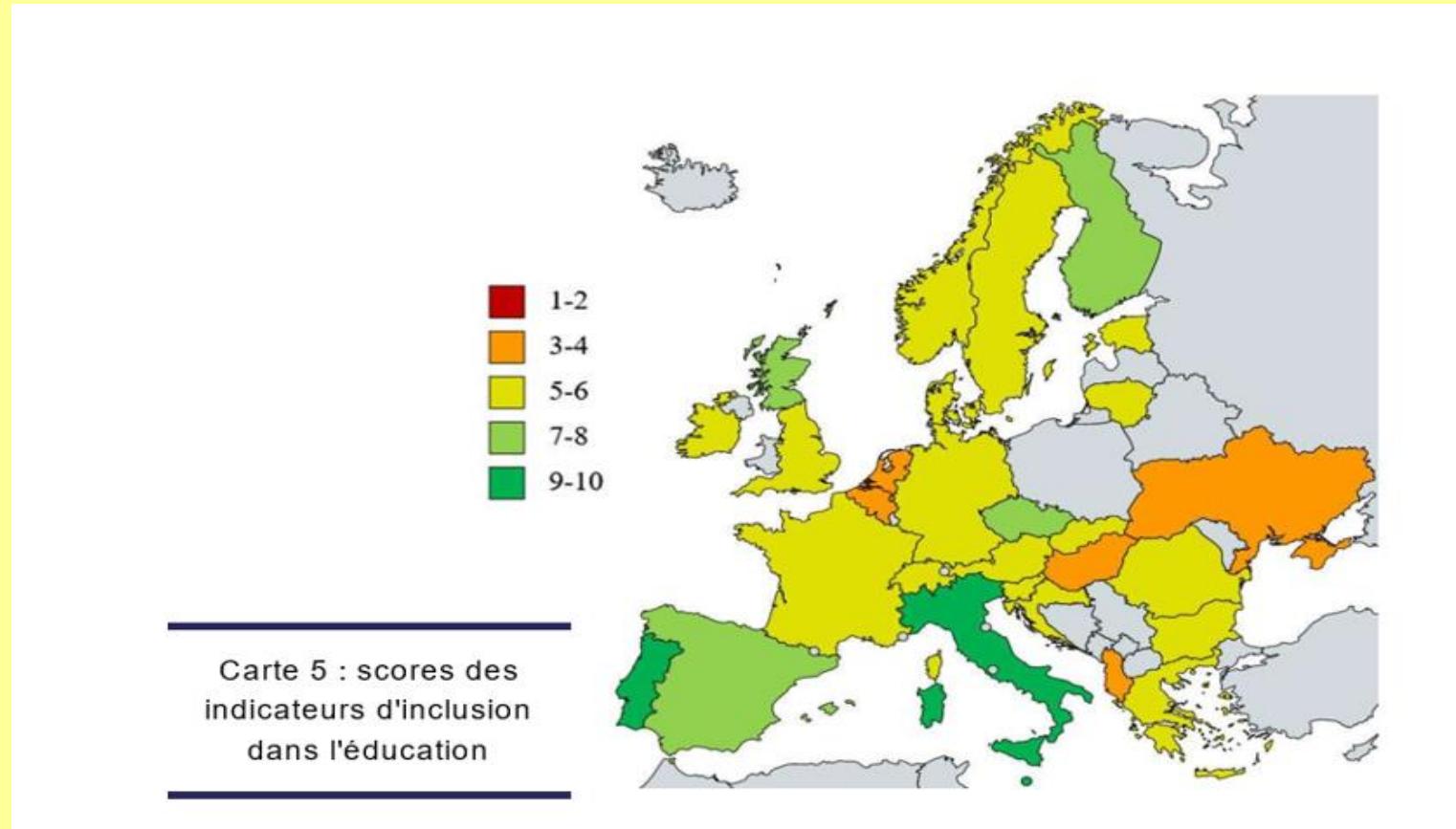
## Ce que les indicateurs d'inclusion disent en EUROPE (4)



De nombreuses personnes en situation de handicap intellectuel et leurs familles n'ont pas suffisamment accès à une bonne assistance en matière de handicap.



## Ce que les indicateurs d'inclusion disent en EUROPE (5)

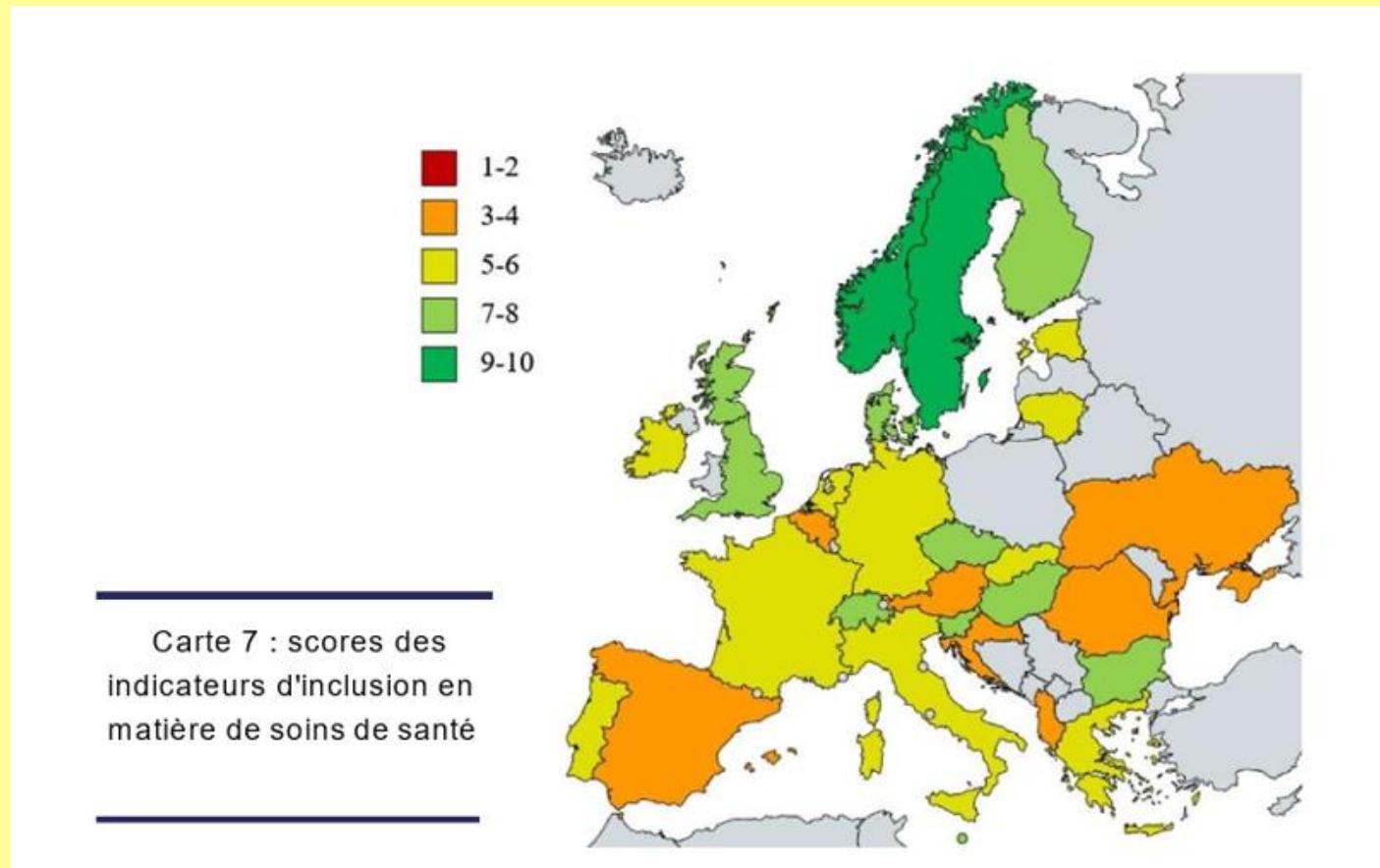


**En France, dans certaines régions, 23% d'enfants n'ont aucune heure de scolarisation.**

Salvatore Marteddu



## Ce que les indicateurs d'inclusion disent en EUROPE (6)

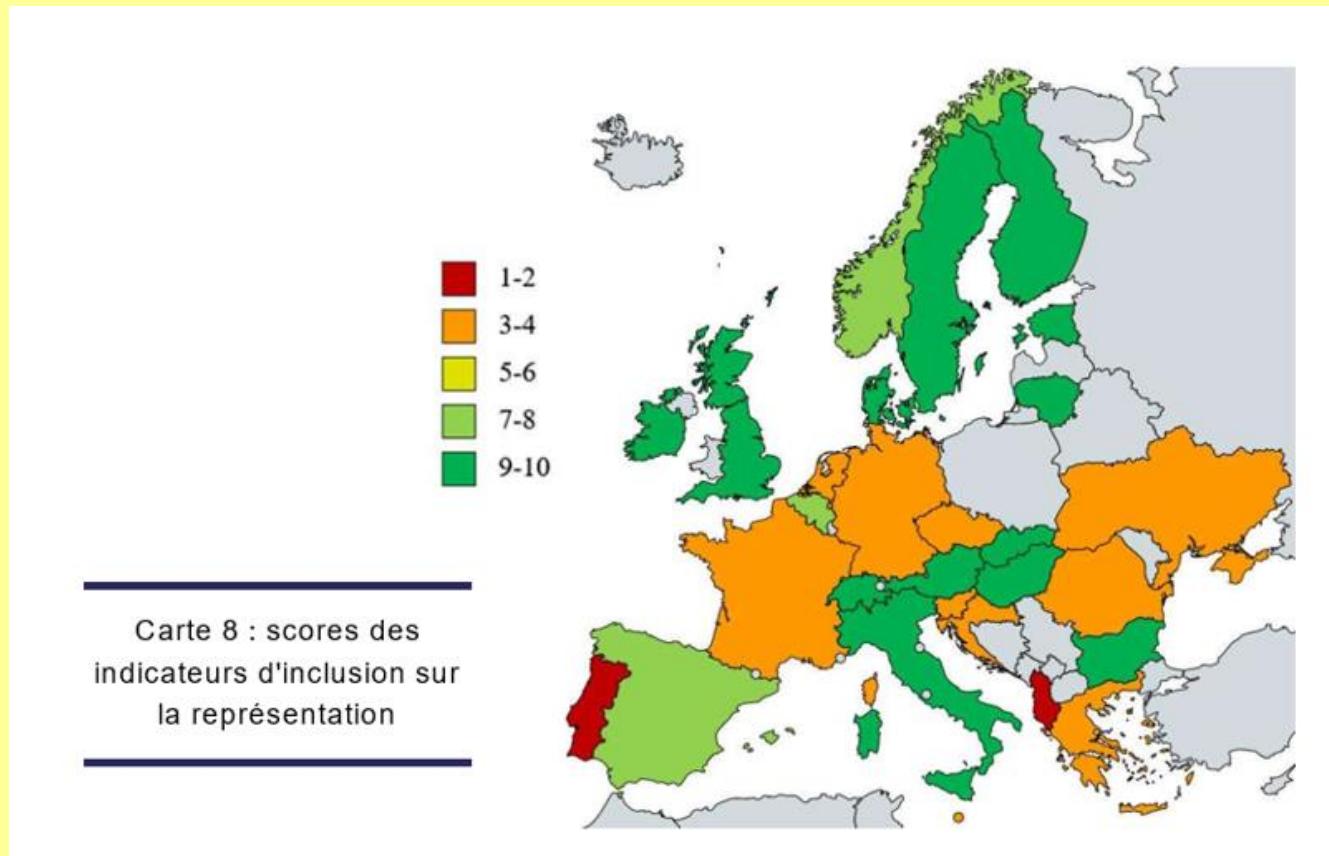


27 pays indiquent que la majorité des personnes en situation de handicap **intellectuel ont accès aux soins de santé généraux.**

Salvatore Marteddu



## Ce que les indicateurs d'inclusion disent en EUROPE (7)



Dans 26 pays, les personnes déficientes intellectuelles sont représentées au sein d'organisations.

Salvatore Marteddu



## 4 Pour une inclusion sociale aboutie (1)

### - Ce que dit la loi

**« Les accueils collectifs de mineurs avec hébergement (séjour de vacances, accueil de scoutisme) ou sans hébergement (accueil de loisirs) doivent permettre à chacun d'y participer, qu'il soit ou non en situation de handicap ou ait ou non des troubles de santé. »**

### - Principe réaffirmé par la loi de 2005



## 4 Pour une inclusion sociale aboutie (2)

**L'inclusion sociale est donc une reconnaissance et une volonté démocratique pour que tous les citoyens, en situation de handicap ou non, puissent participer pleinement à la société, selon les principes d'égalité et d'équité de droit.**

**- Avec encore beaucoup trop d'enfants et de jeunes écartés de cette reconnaissance**



## 4 Pour une inclusion sociale aboutie (3)

**Les 11 principes pour une réelle accessibilité des enfants à besoins spécifiques aux activités de loisirs**

### 1<sup>er</sup> principe : savoir de quoi on parle

L'accessibilité aux loisirs suppose « *la possibilité d'accéder à une activité, à un lieu de pratique, à un équipement; la capacité de comprendre et de pratiquer; la qualité de la mise en relation et de l'échange* »



## 4 Pour une inclusion sociale aboutie (4)

**Les 11 principes pour une réelle accessibilité des enfants à besoins spécifiques aux activités de loisirs**

**2<sup>ème</sup> principe : bien identifier les différents partenaires et leurs missions**

- **l'opérateur** : représentant de la philosophie du programme
- **L'animateur ou éducateur** : cheville ouvrière du programme
- **Les experts extérieurs** : lien indispensable entre tous les partenaires
- **L'enfant ou le jeune** : au centre des activités
- **La famille** : connaissance pointue des besoins et difficultés du jeune



## 4 Pour une inclusion sociale aboutie (5)

**Les 11 principes pour une réelle accessibilité des enfants à besoins spécifiques aux activités de loisirs**

**3<sup>ème</sup> principe : affirmer et assumer le projet d'éducation inclusive**

- Est la raison d'être du projet
- Nécessite diverses qualités

**4<sup>ème</sup> principe : décliner le projet pédagogique**

- Intègre la planification du programme et son suivi
- Est en conformité aux attentes des différents partenaires

**5<sup>ème</sup> principe : Sensibiliser les jeunes et le personnel au handicap**

- Augmente le niveau de compréhension des personnes impliquées,
- Favorise l'acceptation de la diversité et de développer l'empathie



## 4 Pour une inclusion sociale aboutie (6)

### Les 11 principes pour une réelle accessibilité des enfants à besoins spécifiques aux activités de loisirs

**6<sup>ème</sup> principe : s'engager pleinement dans la formation et le soutien au personnel afin de garantir**

- Le développement des compétences et des connaissances
- La modification et adaptation des représentations
- L'adaptation aux besoins des jeunes à besoins spécifiques

**7<sup>ème</sup> principe : engager des animateurs et/ou éducateurs proactifs en nombre suffisant ce qui implique**

- un ratio intervenant/jeune qui assure une gestion et une intégration optimale.
- et la capacité pour l'intervenant de promouvoir des activités adaptées



## 4 Pour une inclusion sociale aboutie (7)

### Les 11 principes pour une réelle accessibilité des enfants à besoins spécifiques aux activités de loisirs

#### 8<sup>ème</sup> principe : maximiser la communication et la collaboration

- Essentiel pour favoriser aux besoins des enfants
- Développement d'une culture commune

#### 9<sup>ème</sup> principe : favoriser les interactions de tous en prenant en compte

- Un environnement accessible au plus grand nombre
- Les activités avec des adaptations
- Un environnement social encourageant l'entraide



## 4 Pour une inclusion sociale aboutie (8)

### Les 11 principes pour une réelle accessibilité des enfants à besoins spécifiques aux activités de loisirs

**10<sup>ème</sup> principe : s'appuyer sur une réelle collaboration avec les familles pour assurer pleinement la co-éducation**

- Garante de la situation de leur enfant
- Lien essentiel de la collaboration avec les différents partenaires
- D'une collaboration à la co-éducation

**11<sup>ème</sup> principe : ne pas omettre d'évaluer**

- processus collectif
- Administration tout au long du projet (pré, per et post)
- Prise en compte du niveau de satisfaction de l'ensemble des opérateurs
- Adaptation et rectification du projet



## 5 Conclusion provisoire

"Une société inclusive est une société sans privilèges, sans exclusivités ni exclusions.

Sans hiérarchisation. Sans ligne Maginot pour se protéger de ceux qui font l'épreuve d'un dysfonctionnement de leur corps ou de leur esprit, et épuisent leurs forces à résister au danger de néantisation.

Ils n'ont pu choisir leur destin ; ils l'auraient souhaité mais ils n'ont pas eu cette latitude. Nul n'a le droit de les dépouiller de leur part légitime du patrimoine commun ; de les priver du droit à avoir des droits."... Prof. Charles GARDOU